



Centre de Formation Pré-Professionnelle (CFPP) Secteur Plein-temps

Mission



Le CFPP est un établissement de l'enseignement secondaire II dont la mission est de préparer les élèves à entrer en apprentissage, quel que soit leur parcours scolaire.

Objectifs



Chaque classe délivre un temps de théorie et un temps de pratique. Grâce à cet enseignement partagé, l'élève:

- construit un projet de formation professionnelle,
- consolide ses acquis scolaires,
- acquiert un savoir-faire professionnel,
- développe son autonomie,
- augmente sa confiance en soi,
- se prépare aux tests d'aptitudes et à la vie citoyenne.

Durée



En principe, une année scolaire (10 mois).

Public cible



Jeunes de 15 à 20 ans avec un parcours scolaire souvent difficile ou sans projet de formation précis au terme de leur scolarité obligatoire.
Les élèves proviennent majoritairement du cycle d'orientation .

Horaire



L'enseignement est réparti sur quatre jours et demi à raison de 36 périodes hebdomadaires.
Il se déroule sur dix lieux répartis dans tout le canton.





Enseignement



Les élèves sont encadrés par un duo pédagogique:

- un maître d'enseignement technique (mathématiques, dessin technique, etc.) en atelier (mécanique, bois, couture, électricité, etc.),
- un enseignant de culture générale (français, sciences humaines). Ce duo pédagogique permet un travail de proximité fait de réflexions partagées et de mise en commun des compétences.

Stage



Les élèves sont amenés à chercher et à effectuer des stages - d'une à trois semaines - en entreprise afin d'élaborer un projet de formation professionnelle et pour se confronter aux exigences du monde du travail. Le CFPP assure le suivi des élèves en stage en entreprise.

Equipe de soutien



- L'assistant-e social-e reçoit les élèves qui le souhaitent ou sur demande des enseignants dans le but de leur apporter une aide sociale et environnementale.
- L'infirmier/ère effectue des bilans de santé et de la prévention. Il/elle offre également un suivi individualisé en cas de problème médical.
- Le/la psychologue conseiller/ère en orientation professionnelle accompagne les élèves dans leur choix professionnel (test d'intérêt, bilan de compétences, etc.).
- La psychologue clinicienne fournit un regard complémentaire sur les situations qui lui sont signalées, offre un soutien ponctuel aux élèves qui le demandent puis les réfère à des professionnels extérieurs.

